

Meilleurs vœux



Le Collège des bourgmestre et échevins, le Conseil communal et toute l'équipe de l'Administration communale et du Service technique vous expriment leurs meilleurs vœux pour l'année 2026.



L'Administration communale est à votre service les matins du 22, 23, 24, 29, 30 et 31 décembre ainsi que les après-midis du 22, 23, 29 et 30 décembre.

Il est rappelé que le règlement communal relatif à la protection contre le bruit interdit l'usage de pétards et d'autres objets détonants similaires sur le territoire de la Commune de Habscht.



Dans le contexte d'un bon voisinage, par respect vis-à-vis des personnes et animaux, l'Administration communale de Habscht vous prie de tenir compte de cette disposition.

